

Réf: Dossier N° 007195

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « Fraîcheur de DAF Transport » en abrégé « FDT SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, Anonkoua koute extension ouest,
lot 1231 bis, ilot 135 bis

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2021, et enregistrés au CEPICI le 07/05/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Fraîcheur de DAF Transport » en abrégé « FDT SARL »

Objet : Prestations de services en transport de personnes ou de marchandises, commerce et prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, Anonkoua koute extension ouest, lot 1231 bis, ilot 135 bis

Dirigeant(s) : M DIALLO ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02499 du 05/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15602/GTCA/RC/2021 du 05/07/2021

